

Messes et veillées de Noël les horaires Paroisse du Vexin : Veillée de Noël : Montagny en Vexin : 18 h, St Crépin Ibouvillers : 18h, Trie-Château : 18h00, Bouconvillers : 20h00, Liancourt Saint Pierre : 20h00, Chaumont-en-Vexin : 21h00, Jour de Noël, Chaumont-en-Vexin : 11h00, Lavilletterte : 11h00. Paroisse du Pays de Noailles. Veillée de Noël : Saint Sulpice : 18h30, Bailleul sur Thérain : 21h00, Jour de Noël, Sainte Geneviève : 11h00, Paroisse du Pays de Thelle Veillée de Noël Chambly : 19h00, Bornel : 22h00, Jour de Noël, Le Mesnil en Thelle : 11h00.

Déjà les Voeux Le maire de Noailles présentera ses vœux à la population, le 15 janvier, à 19 h à l'espace Paris-Fontaine. Même jour et même horaire pour **Cauvigny** mais à la salle polyvalente A Laboissière, la cérémonie des vœux est programmée le samedi 16 janvier à 15 h, à l'espace multifonctions.

//// contact@observateurdebeauvais.fr //// www.observateurdebeauvais.fr

Ste-Geneviève : mise au point entre élus au conseil

Une erreur de 0 dans une publication du site Genovefain a mis le feu aux poudres au conseil. Les élus de la majorité s'en sont pris à son auteur Gérard Chatin, un conseiller accusé de tout dénigrer.

Lors du dernier conseil municipal du 17 décembre, après des délibérations plutôt calmes car portant sur des sujets consensuels, et des votes en accord, c'est au moment des questions diverses que Mr Berson a laissé éclater sa colère à propos de « mensonges colportés » sur le coût réel d'un outillage d'entretien des espaces verts, qui ont amené des habitants à s'inquiéter et à venir demander des explications lors des permanences.

Le problème viendrait semblait-il d'une erreur de transcription dans l'organe de diffusion que rédige Gérard Chatin, « genovefain.net ». En effet, 2750€ se sont transformés en 27 500€... d'où l'émotion, justifiée. M. Chatin reconnaît l'erreur, mais affirme qu'elle a été rectifiée sitôt révélée « Il arrive à tout le monde de mettre un zéro de trop plaide-t-il, dès que l'erreur nous

« Il arrive à tout le monde de mettre un 0 de trop », plaide Gérard Chatin

a été signalée par un habitant nous avons rectifié ». Il est alors demandé à Mr Chatin de montrer autant d'indulgence vis-à-vis des erreurs des autres qu'il en demande vis-à-vis des siennes : « Pourquoi n'acceptez-vous pas les erreurs du conseil municipal ? interroge Mr Berson, vous critiquez sans cesse aussi bien Mme la maire que le conseil municipal, depuis que vous êtes installé à ce conseil (en avril 2015 ndr) vous n'arrêtez pas de critiquer tout ce qui est fait et cela commence à devenir exaspérant ajoute Mr Berson. Et pendant que vous faites ça, que faites-vous pour la commune ? c'est à croire que vous n'apportez rien de constructif pour la commune ».

Mr Chatin contredit en pointant son action au sein de multiples associations, et le fait que genovefain.net existait avant 2015 et a toujours gardé la même ligne éditoriale... D'autres reproches lui sont adressés dans la foulée, d'abord par Mr Remond qui demande à ce que son nom et sa photo soient retirés du site en question, s'en désolidarisant totalement. Ensuite, le premier adjoint, Daniel Vereecke, enchaîne : « d'habitude



Une erreur de 0 dans une publication tenue par Gérard Chatin a mis le feu aux poudres du conseil.

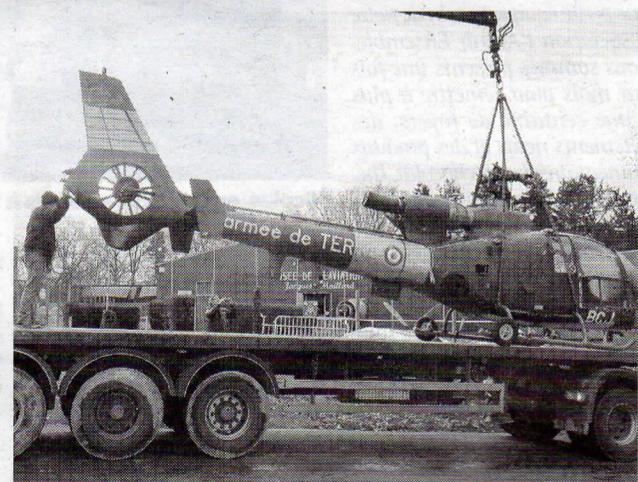
je préfère répondre par le silence à vos critiques incessantes et à tous vos harcèlements, il semble que

« Vous n'arrêtez pas de critiquer tout ce qui est fait dans la commune et ça commence à devenir exaspérant », de M Berson

vous avez écrit dans votre site un article sur les 20 ans du collège et insinué que dans le bulletin municipal les responsables font mine

d'en récupérer la création ». Et de citer les paroles blessantes, l'attitude toujours négative, la mauvaise foi et les critiques usantes. Poussé dans ses retranchements, Mr Chatin souligne qu'il lui est arrivé de voter certaines décisions et que les reproches ne sont pas justifiés. Jacqueline Vanbersel, pour calmer le jeu admet que tout le monde a dit ce qu'il avait à dire et qu'elle espère que l'on va pouvoir repartir dans un climat moins tendu. La séance est levée sur ces mots.

Warluis : musée de l'aviation La gazelle rénovée et remplacée par l'Alouette 2



Mr Maillard surveille attentivement l'enlèvement de l'hélicoptère

Le lycée Aristide Briand au Blanc Mesnil, qui forme des « bac pro » aéronautique, voit ses élèves afficher un 100% de réussite au bac. Les jeunes qui y rentrent ne savent souvent pas manier le moindre outil mais acquièrent rapidement une formation recherchée qui leur offre la certitude de trouver un emploi à la sortie. C'est ce lycée, en collaboration avec le musée de l'aviation de Warluis, qui va prendre en charge la rénovation de l'hélicoptère Gazelle exposé dans le musée. Un appareil un peu défraîchi par le temps, qui va subir un « lifting » de deux ans aux mains des élèves qui vont prendre en charge le démontage et la remise en état de l'engin. Afin de ne pas pénaliser le musée, un autre appareil, Alouette II, qui vient également de subir une superbe restauration dans ce même lycée, va rejoindre les appareils exposés à Warluis. Ce matin, c'est l'enlèvement de la Gazelle qui mobilise les énergies, et surtout du matériel, car il a fallu déplacer un camion avec appareil de levage, pour, avec mille précautions, et sous l'œil attentif de Mr Maillard, le responsable du musée, charger l'hélicoptère et l'emmener vers sa séance de cosmétique.

Intégration de Noailles et Bethécourt à l'Agglo du Beauvaisis « Je ne suis pas contre mais il ne faut pas déshabiller Paul pour habiller Jean »

Suite à la promulgation de la loi NOTRe, la physionomie de certaines communautés de communes est amenée à changer. Parmi celles-ci, la communauté de communes du Pays de Thelle, poussée au regroupement avec la Rurale, a vu certaines communes concernées (entre autres Bethécourt et Noailles) se prononcer plutôt pour un rapprochement avec la communauté de communes de l'agglo du Beauvaisis.

Interrogée sur la manifestation de cette volonté, la présidente de l'Agglo, qui plus rapporteur général de la commission

départementale de coopération intercommunale (CDCI), Caroline Cayeux ne prend pas vraiment position : « Moi je suis prête à accueillir celles [les communes] qui font partie du bassin de vie, mais je ne veux pas perturber l'équilibre d'autres territoires », explique-t-elle. C'est différent sur Noailles que ce ne l'est sur Crèvecœur, parce que sur Crèvecœur il y en a qui veulent se répartir en Picardie Verte, d'autres qui veulent venir à Beauvais et les autres qui sont d'accord pour rejoindre, il y a une vraie entente pour éclater le territoire, je ne crois pas que sur le pays de Thelle il y ait cette entente-là, donc, je ne suis pas contre parce que c'est cohérent, mais je pense



Présidente de l'Agglo mais rapporteur général de la commission départementale, Caroline Cayeux est partagée entre accueillir de nouvelles communes et ne pas perturber l'équilibre de certains territoires.

qu'il faut ne pas déshabiller Paul pour habiller Jean... ».